

Proposition du Conseil administratif du 30 juin 2021 en vue de l'ouverture d'un crédit de 12 870 850 francs destiné aux travaux d'entretien et de renforcement du pont des Bergues et de la passerelle de l'île Rousseau.

RECOMMANDATIONS

(acceptées par le Conseil municipal, lors de la séance du 2 novembre 2022)

RECOMMANDATION I

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif d'étudier la possibilité de végétaliser le pont.

RECOMMANDATION II

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif de créer une structure (végétalisée) qui offre quelques points d'ombre aux passants.

RECOMMANDATION III

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif de créer quelques points d'ombre permettant aux personnes âgées ou sensibles de traverser le pont.

RECOMMANDATION IV

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif d'installer un éclairage ayant un style d'origine minimisant les impacts sur la faune en collaboration avec le Groupe ornithologique du bassin genevois (GOBG) et le Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO).

RECOMMANDATION V

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif de créer des abris et un site de nidification pour la faune ornithologique et chiroptère.

RECOMMANDATION VI

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif qu'une attention particulière soit portée à ce que les ordures du chantier ne finissent pas dans le Rhône.